

tarif actuel n'est pas assez élevé. Cet amendement leur permettra, sans doute, de se présenter devant le pays et de faire appel aux fabricants, sous prétexte que le tarif en vigueur n'est pas assez élevé, leur promettant que, si le pays les ramène au pouvoir, ils remettront en vigueur un tarif suffisamment protecteur. Tantôt ils nous disent que le système du gouvernement actuel est peu judicieux, et qu'il ne répond point aux besoins du pays; tantôt, que le gouvernement ne fait qu'appliquer l'ancien système que les conservateurs ont maintenu en vigueur dix-huit années durant. Le parti libéral, s'écrient-ils, a volé la détroque des conservateurs. Ils semblent vouloir imputer à crime au parti libéral d'avoir évolué vers le conservatisme et d'avoir embrassé la doctrine du protectionnisme. Admettant pour le moment, que cela soit: les conservateurs vraiment patriotes, sont-ils bien en lieu de formuler pareil grief à l'adresse des libéraux? Si vous êtes convaincus dans votre âme et conscience, de la légitimité du protectionnisme et de la nécessité de l'application de ce système au Canada, comment, conservateurs convaincus, pouvez-vous imputer à crime aux libéraux leur conversion au protectionnisme, doctrine qui, à vos yeux, est le véritable évangile politique? Les libéraux, si je ne me trompe, n'ont jamais formulé pareil grief. Jadis, au Canada, il y a de cela soixante ou soixante-dix ans, autour de la question du gouvernement responsable se livra une lutte acharnée entre les deux partis politiques. Les whigs se firent les champions du système tendant à consacrer la responsabilité du cabinet envers le peuple, tandis que les tories, combattaient cette doctrine. Après un certain laps de temps, graduellement les tories se convertirent à la doctrine de la responsabilité ministérielle. Or, dans la mesure où il m'a été donné de le constater, jamais libéral n'imputa à crime aux tories leur conversion.

Le dernier orateur qui a porté la parole vendredi soir, semble s'être évertué à accumuler dans sa harangue toutes les contradictions de l'opposition sur la question fiscale. Parmi les députés de la gauche, il existe des divergences d'opinions; les uns opinant en faveur de tel système, les autres en faveur de tel autre. Mais le député de Simcoe-sud (M. Lennox) semble s'être évertué à prouver le pour et le contre. Il a démontré, à sa propre satisfaction sans doute, que la plus-value de \$8,000,000 qu'accuse le budget n'existe pas et que c'est une pure fiction. A son avis, il existe un déficit, et à la fin de l'exercice, la situation financière du pays, à son avis, est pire qu'elle l'était au commencement. Tout cela, nonobstant le fait que la dette publique a subi une réduction de \$779,000. Puis, il a prouvé, toujours à sa propre satisfaction, que le gouvernement a soutiré au peuple \$8,000,000 de plus que ne l'exigeaient les besoins du pays. Il nous a cité une masse

formidable de statistiques, pour démontrer que le système protectionniste est toujours en vigueur et que les produits agricoles sont encore frappés de droits exorbitants. Il s'efforçait, en ce moment de répondre à une question posée par un de mes collègues de la droite. Ce collègue avait demandé aux députés tant de la gauche que de la droite, partisans du protectionnisme, d'indiquer comment on pourrait protéger la classe agricole et la classe ouvrière du pays. Le député de Simcoe-sud, le tarif en mains, signala nombre de produits agricoles qui demeureraient encore frappés de droits élevés. Or, cela, à mon avis, ne prouve nullement que ces articles soient protégés ou que le cultivateur retire quelque bénéfice des droits protecteurs maintenus à l'endroit de ces articles. Ainsi, le blé est frappé d'un droit de 12 pour 100 le boisseau. Or, sur cent cultivateurs canadiens il n'en est pas un seul qui bénéficie de ce droit sur le blé.

Le fait qu'il existe un droit sur le blé ne prouve nullement que le cultivateur qui récolte du blé, bénéficie de cet article du tarif. Mais cela n'empêche pas que l'honorable député s'est convaincu lui-même que les produits agricoles du pays jouissent encore de la protection, et, pour compléter sa démonstration, il s'est hâté d'ajouter qu'à son avènement au pouvoir, le gouvernement libéral a fait table rase des droits dont les produits importés des Etats-Unis étaient jadis frappés, et que les ministres ont été forcés de se rendre plus tard à Washington, afin de négocier quelque traité de réciprocité.

Il est, toutefois, d'autres députés de la gauche qui ont apporté à l'appui de leur thèse une argumentation serrée et marquée au coin de la logique. A mon avis, l'un des discours les plus logiques qu'il nous ait été donné d'entendre au cours de ce débat est celui du député de Toronto-est (M. Kemp), qui s'est déclaré partisan du protectionnisme et adversaire du régime fiscal actuel, parce qu'il ne protège pas suffisamment nos industries. Il affirme, ce qui est, d'ailleurs, conforme à la vérité des faits, que l'année dernière, sur \$189,000,000 d'importations il est entré en franchise au pays \$76,000,000 valant d'articles. Quant au fait en lui-même, je m'accorde parfaitement avec l'honorable député; mais mes conclusions diffèrent entièrement des siennes. Le régime fiscal actuel, déclare-t-il, dans la mesure où il consacre le principe du libre-échange est condamnable; et c'est là une assertion contre laquelle je m'inscris en faux. Le peuple canadien, affirme-t-il, est en grande majorité, hostile à la doctrine du libre-échange consacrée par le tarif; et sur ce point encore, je diffère d'avis avec l'honorable député.

A mon avis, et de l'avis de mes collègues de la droite, en 1896, le crops électoral au pays s'est prononcé contre le maintien du protectionnisme dans notre législation fiscale et il a donné à ses mandataires une mission dans ce même sens; et si je ne me